

le 26/09/2019 15:01

Seine-et-Marne

Bonjour,

On m'a demandé en quoi les buralistes se sentaient leurrés par le NRP.

Je vous poste ce message (abondamment relayé chez les débiteurs de tabac, qui jusqu'à peu étaient des partenaires des SIE pour les TF et TA), qui a le mérite de prendre connaissance d'un point de vue, sensiblement différent de celui de la fédération et le FDJ.

Bonne lecture

#impôts #buralistes Réflexion d'un confrère buraliste que nous publions en intégralité :

Cher Président Coy,

C'est avec un immense plaisir que j'ai découvert, ce matin, votre courrier nous informant de la possibilité, bientôt, d'encaisser sur nos terminaux FDJ les créances fiscales pour le compte du ministère des finances.

C'est avec un immense plaisir également que j'ai découvert comment la confédération avait gagné un appel d'offre et comment notre large réseau maillant le territoire allait devenir un relais des services publics.

C'est enfin avec une joie difficilement dissimulable que j'ai découvert que nous serions généreusement rémunérés pour suppléer aux nombreux fonctionnaires de l'état qui ne seront pas remplacés.

Je vous remercie d'avoir négocié ceci en haut lieu et en notre nom.

Et pourtant.....

Et pourtant, je ne m'inscrirai pas comme souscripteur des impôts ou je limiterais ce service à un montant maximum de 30 Euros et en espèces uniquement. Je militerai également auprès de mes confrères les plus proches pour qu'ils s'inscrivent dans une démarche similaire.

En voici les raisons

1) Pensez-vous sauver nos commerces avec 1.50 € de commission ? Cette commission est une insulte pour la valeur que vous donnez à notre travail. Vous nous dévalorisez, vous nous salissez, vous nous bradez avec une commission qui a plus l'odeur et la saveur d'une aumône, d'un pourboire que la récompense d'un travail fourni.

Je ne suis pas un mendiant, pas encore, vous me glisserez vos 1.50 Euros dans mon pôt lorsqu'ayant perdu mon commerce, je viendrai faire la manche devant votre porte.

Ces 1.50 € sont, je l'espère, HT ?

Vous justifiez ces 1.50 Euros en comparant les montants versés à nos confrères européens pour le même service. Nous sommes prêts à accepter des montants similaires si demain nous pouvons, comme nos confrères européens, vivre de la vente de tabac, notre métier et savoir-faire que vous sacrifiez sur l'hôtel de la bonne pensée.

Donc ma première raison concerne le montant de la rémunération.

2) Comment se fait-il que vous passiez par le terminal Neptune de la FDJ et non par nos caisses qui acceptent déjà les PV et les timbres fiscaux dématérialisés ?

Combien est rémunérée la FDJ ?

Donc ma deuxième raison concerne la technologie utilisée et la nébuleuse négociation entre la FDJ, le ministère des finances et vous, la confédération.

3) Votre courrier fait l'objet de plafonnement sur les espèces contrairement aux encaissements par CB non limités. Qui prend en charge les frais de CB ?

Sans prise en charge des frais CB par le Ministère des finances, au-delà de 625 € (sans compter notre temps, ni l'énergie utilisée, ni le déplacement pour déposer les espèces, ni les nouvelles pièces comptables, ni l'ensemble des coûts cachés etc etc etc) et avec un coût moyen CB à 0.25%, nous perdons de l'argent pour que notre partenaire contractuel lui en gagne. Ca c'est du service public !!!!

Donc ma troisième raison est l'inconnu sur les paiements CB et les frais qui y sont liés.

4) Le texte fait état d'une formation obligatoire. Sera-t-elle payante, vous en êtes bien capables.

Cette formation nous obligera à nous absenter de nos magasins, même si elle est à distance.

Combien d'actes à 1€50 faudra t-il pour que nous récupérions le temps perdu.

Donc ma troisième raison est sur le coût de la formation qu'on nous impose.

5) L'état décide de réduire son train de vie, je dirai, il n'est pas trop tôt.

Est-ce à nous buralistes de pallier, sans avancée majeure, à 50 années de dépenses sans compter de nos chères administrations ?

L'état a besoin de nous pour valider ses suppressions de postes. Il s'agissait là d'une occasion unique pour retourner certaines situations : arrêt des augmentations du prix du tabac, augmentation des commissions FDJ, création d'un statut de fonctionnaire ou assimilé, ouverture de nos établissements à la vente de CBD sans saisie, sans mise en examen, sans acharnement des douanes sur nos bureaux

Avez-vous fait le calcul de ce que nous ramenons dans les poches de l'état (tabac, jeux, alcool, timbres fiscaux, PV, et maintenant les impôts) ??? Nous sommes devenus des serveurs pauvres de

l'état...

Donc ma 5ème et dernière raison est la pauvreté de la négociation.

Ainsi, Monsieur le Président Coy, j'affirme que vous nous avez vendu, trahi, afin d'obtenir un accord qui n'a qu'un seul gagnant le Ministère des Finances.

Dans votre grande générosité et votre servilité vis-à-vis de notre meilleur « exterminateur et destructeur », vous auriez pu proposer :

Mettre à disposition du ministère de la Santé, un lit dans nos établissement pour accueillir des soins d'urgence pour pallier à leur problème d'effectifs et de moyens, pour une somme de 3 € / jour, nourri et logé bien entendu.

Nos magasins étant majoritairement sécurisés, je vous propose de négocier avec le Ministère de l'intérieur, la prise en charge d'un détenu par bureau de tabac pour faire face à la surpopulation carcérale. Egalement pour 3 € / jour.

Bénéficiant de larges amplitudes horaire, nos établissement pourraient recevoir les enfants de nos clients, enfants que nous garderions pendant que nos clients travaillent, pour un budget raisonnable de 1 € /jour / enfant.

Etc etc etc

Je me permets ces raisonnements par l'absurde devant l'absurde de vos engagements en notre nom et devant l'absurde de vos propos.

Je m'explique : cet été, vous vous êtes pavané devant les caméras de BFM TV lors de votre négociation avec Monsieur Pepy et la SNCF. Lors de cet interview, vous avez expliqué que notre métier était fait de petites commissions qui au final accouchaient de grosses commissions. Bravo, vous êtes un as des mathématiques mais je vous invite à repartir en cours d'ergonomie du poste de travail. En effet, plus vous démultipliez les petits actes pour des petites commissions, plus vous alourdissez notre tâche de travail et nos actes de vente.

A quand un acte avec une grosse commission ?

Comme vous me paraissez champion pour nous augmenter nos tâches, je vous sollicite sur cet axe de réflexion et vous donne moi-même un peu de travail.

Nous sommes des adhérents...des adhérents payants à la confédération sensée nous défendre et nous soutenir. Avant toute signature d'accord ou j'oserai dire de non accord, bien vous en aurait pris de nous consulter.

Monsieur le Président Coy, nous ne voulons pas survivre par la vente de produits périphériques misérablement rémunérés mais vivre tout simplement du produit pour lequel nous avons tous signé un contrat et un engagement avec l'Etat. Est-ce si difficile à comprendre ?

Ce courrier n'engage que moi-même, mais je ne serai pas surpris qu'il reçoive un écho favorable car je vais m'empresse de le transmettre à l'association des buralistes en colère mais également le

transmettre à vos amis et porte-paroles de la presse télévisée.

Grâce à vos décisions et actions, nous deviendrons bientôt, cher Président Coy, les hommes orchestre de l'administration. Cependant les partitions jouées ne seront pas toutes à notre goût.

Je n'attends aucun retour particulier à ce courrier qui n'est pour moi qu'un défouloir devant un tel gâchis.